



COMMUNE DE BERGUES

PRESENTATION DU PROGRAMME

D'ETUDE

FONDS D'AMELIORATION DU CADRE DE VIE



SEPTEMBRE 1989



1. - OBJECTIFS

Soucieuse de tenir sa place de vitrine de la Flandre Occidentale, notamment par le développement de ses atouts touristiques, la commune de BERGUES, souhaite établir un programme pluri-annuel de réflexions et de travaux, visant à la valorisation de son patrimoine et de ses espaces publics.

Dans ce but, le CONSEIL GENERAL DU NORD, sera sollicité afin de subventionner études et travaux dans le cadre de sa politique d'amélioration du cadre de vie.

Basé sur le recensement des acquis immobiliers, financiers et humains, un ensemble d'actions sera défini ainsi que les moyens à mettre en oeuvre pour atteindre ces objectifs touristiques et accroître le plaisir à vivre des habitants.



2. - PRESENTATION DE LA COMMUNE

LES ACQUIS

Commune de près de 5000 habitants, la ville de Bergues se situe au contact de la Flandre maritime et de la Flandre intérieure.

Elle est bordée sur sa partie ouest par :

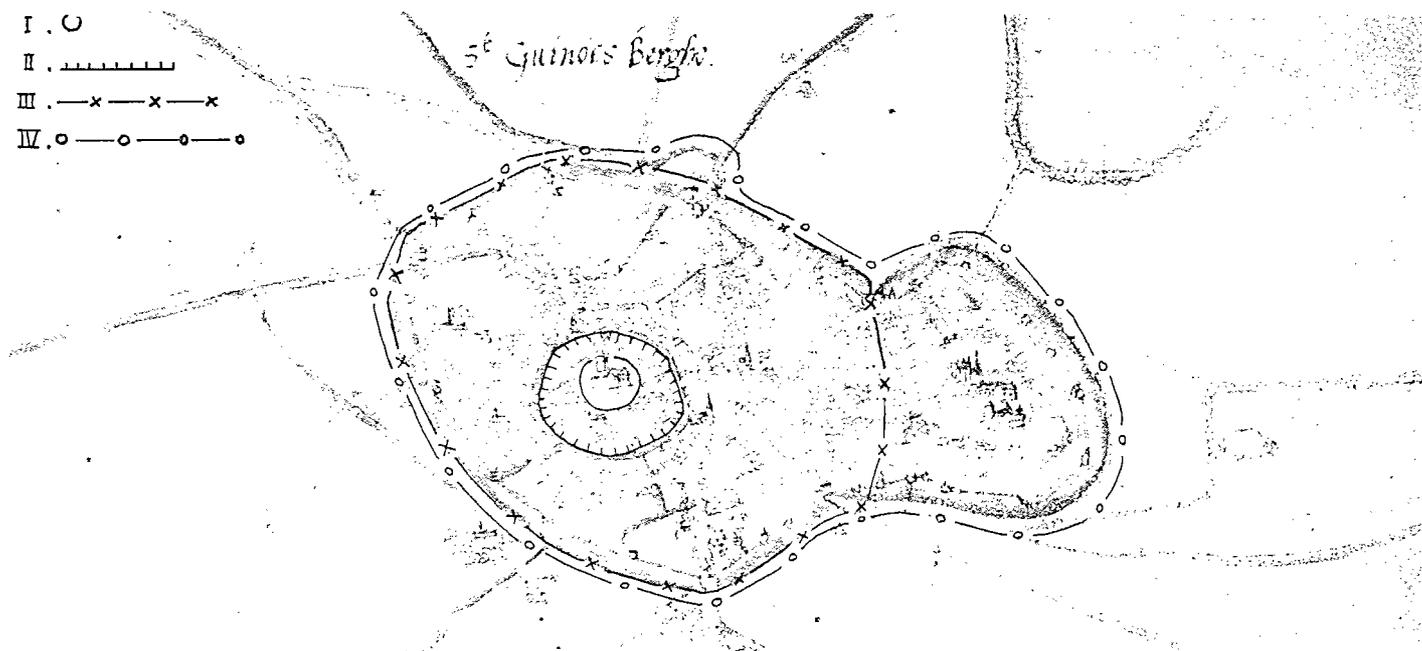
- le C.D. 916, principale liaison "légère" entre l'autoroute A 25 Lille/-Dunkerque et le centre de l'agglomération dunkerquoise
- la ligne S.N.C.F. Paris/Dunkerque et Lille/Dunkerque.

A/ PARTICULARITES

a) Le site

Bergues Saint Winoc était en 900 une ville entourée d'un fossé et d'un mur.

Maintes fois dévastée, relevée et élargie elle passe de la forme ronde à celle d'un "huit" vers 1400.



Française en 1668, pour le rester définitivement, elle entra dans le système de défense de la frontière du Royaume de France. En cinq ans, de 1674 à 1679, Vauban en fit une place forte qui depuis ne fut qu'entretenu et réparée.

L'enceinte fortifiée avec ses bâtiments, bastions, fossés, demi-lunes et glacis est classée au titre des Monuments Historiques.

Les abords des fortifications au nord, à l'est et au sud constituent le site inscrit recouvrant une partie des glacis.

b) L'environnement

Entre l'autoroute A 25 au sud et la ville de Bergues, le Hameau "Faubourg de Cassel" s'étire le long du C.D. 916.

S'y mêlent des petites entreprises industrielles ou commerciales et des maisons d'habitations qui contrastent par leur manque de qualité avec les perspectives des glacis du site fortifié et boisé de Bergues.

Au nord, la Communauté Urbaine de Dunkerque met en oeuvre une "coulée verte" constituée principalement de peupleraies ponctuées d'équipements de sports et de loisirs autour d'ouvrages de Vauban, tel le port Vallières.

Les glacis, au nord du canal des Crevettes sont le point de jonction de cette réalisation.

B) LA PRATIQUE DES LIEUX

Ce cadre verdoyant propice à la détente est fréquenté de manière très contrastée.

- la pêche et les jardins familiaux au nord sont très organisés (mouvements associatifs) et occupent de vastes espaces qu'ils partagent avec les promeneurs.



- la détente dans les grands espaces de la couronne St Winnoc est très spontanée et dépendante des conditions météorologiques.



- dans sa partie intra-muros, la ville offre aux visiteurs un patrimoine pittoresque et historique de grande valeur qui reste cependant à organiser et à compléter afin de donner satisfaction à tous.

3. - ACTIONS A MENER

- Valoriser l'image spécifique du site fortifié par la mise à jour et la reconstitution partielle des ouvrages militaires permettant une lecture et une compréhension immédiate depuis les entrées et l'axe Lille-Dunkerque. (C.D. 916)
- Atténuer l'impact négatif que constitue la partie ouest de cet axe
- Susciter et rendre possible une pratique attractive et confortable des espaces des remparts
- Susciter et accompagner en centre ville la création d'aménagements "touristiques" (terrasses de café, centre d'information, signalétique, espaces piétons).
- Conforter la qualité des lieux et des bâtiments "forts" par un aménagement approprié de leurs abords (Mont-de-Piété, tours de l'abbaye Saint Winoc, citerne militaire ...)
- Traiter harmonieusement en termes de paysage et d'usage le point de jonction, de la partie nord de la ville avec la coulée verte de la route des forts.

4. - PISTES D'ETUDES

A. ESPACES DES REMPARTS

- Examen du potentiel de chaque lieu et proposition d'aménagement en cohérence avec : sa valeur propre, sa valeur d'usage, sa part dans la compréhension du site fortifié.



- Proposition de trames superposables selon ces critères aboutissant à la réalisation de circuits : promenade piétonne, sportive, pédagogique (historique, découverte de la nature, de l'eau...).
- Recherche de solutions opérationnelles basées sur le partenariat, l'action individuelle et associative
- Recherche de scénari visant à concilier, voir conforter les activités de pêche et de jardinage avec la valorisation du site.
- Mise en place d'un outil de suivi et de coordination en relation étroite avec l'ensemble des acteurs : A.B.F. - M.H. - D.R.A.C. - D.R.A.E. - C.U.D.K. - A.G.U.R. - D.D.E. - Voies Navigables - Agence de l'eau - D.V.I. - E.N.R. - Associations : pêcheurs, jardins familiaux, écologistes.
- Proposition d'un phasage des actions tenant compte de leur pouvoir mobilisateur, de leur impact sur l'ensemble du site, de leurs exigences techniques et de leur coût.

B. ESPACES NON SPECIFIQUES AUX REMPARTS

- Proposition d'aménagements des lieux à fort potentiel touristique (places, canal, tours de l'abbaye, jardin public...).
- Recherche de cohérence dans l'ensemble des créations municipales
 - . éclairage
 - . mobilier urbain
 - . signalétique
 - . travaux de voirie et d'espaces verts
- Cahier de recommandations architecturales sur les ravalements de façades, les enseignes, les abris jardin..., actions pédagogiques en concertation avec les écoles
- Création de moments forts pouvant cristalliser l'attention des habitants autour de ces actions.

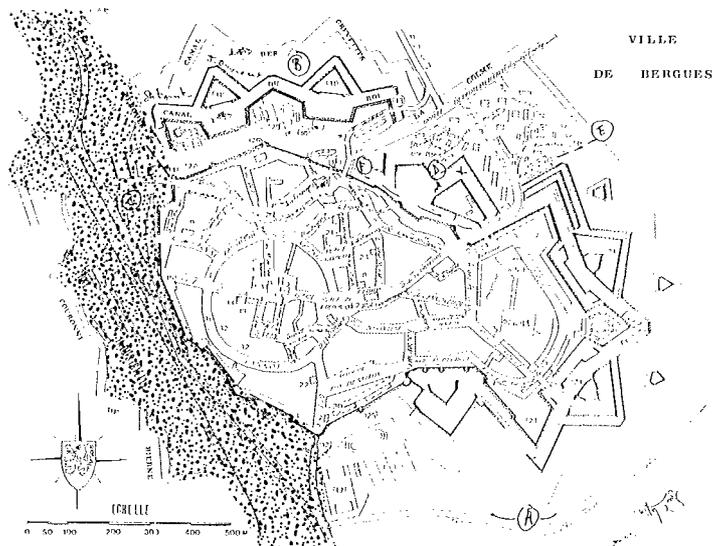
5. - SECTEURS GEOGRAPHIQUES D'INTERVENTIONS

A. AXE NORD/SUD

Le long et depuis le C.D. 916.

Ce parcours sensible a fait l'objet en 1982 d'une étude paysagère par l'AGUR pour la communauté urbaine de Dunkerque.

Suivi de réalisations sporadiques, l'examen est à actualiser et la nature des solutions à replacer dans le contexte communal.

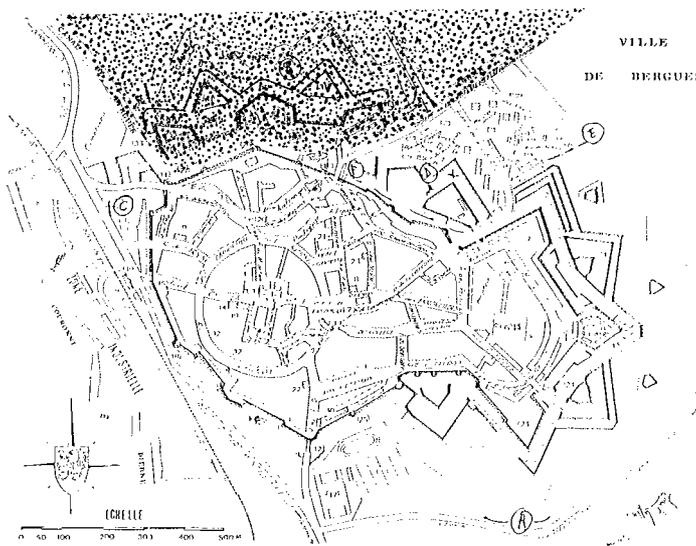


B. CANAL DU ROI CANAL DES CREVETTES

Zone charnière entre le centre de Bergues et la coulée verte constituée par la route des forts, elle se distingue des autres lieux par une présence très forte de l'eau. Eau, remparts, bastions, végétation abondante, autant d'éléments justifiant la forte fréquentation de cette partie nord de la ville.

- Jardins familiaux
- Tradition de pêche
- Réserves ornithologiques
- Détente familiale dominicale

Points particuliers : - jonction avec la route des forts : lieu de stationnement



- articulation du paysage avec les peupleraies "dunkerquoises" au nord

- cheminement "le long de l'eau" à qualifier pour le promeneur, le jardinier, le pêcheur et sa famille

- garantie de l'équilibre végétal et animal de la réserve sur les deux bastions

C. COURONNE SAINT WINOC A L'EST

De la porte d'Hondschoote à celle de Cassel.

Lieu de grande hétérogénéité où la nature s'est affirmée avec un bonheur inégal.

C'est l'espace des grandes décisions basées sur le défrichage : quelle part laisser aux remparts, à l'eau des fossés, à la végétation... ? Sachant que chaque élément possède sa valeur propre et mérite d'être valorisé.

Les options d'aménagement proposés clarifieront l'usage des lieux (promenade, randonnée, détente...) tout en donnant, dans un souci d'économie, à dame nature une part importante de la gestion des lieux.

La couronne Saint Winoc, très arbustive se poursuit au sud, le long du C.D. 916 A par de grandes surfaces dégagées (les glacis) occupées par des jardins familiaux et un ensemble de plateaux sportifs.

Les aménagements futurs devront conforter les perspectives vers l'enceinte fortifiée depuis les deux C.D. en intégrant les premiers plans (limite des jardins et des plateaux sportifs) dans la logique historique du lieu.

Une nouvelle organisation du délaissé du C.D. 916 A permettra l'observation du site et participera au cheminement de ceinture très apprécié des habitants.

